



APPEL À PROJETS 2019

Déposez vos dossiers avant le vendredi 11 janvier !

**ESSONNE
VERTE
ESSONNE
PROPRE**

du 23 mars au 23 juin 2019



LES ESSONNIENS TOUJOURS MOBILISÉS

Depuis 24 ans, le Conseil départemental, dans un souci d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie, renouvelle l'opération " Essonne verte Essonne propre " (EVEP).

Son but principal : développer en Essonne le sens de " l'éco-citoyenneté ". Il s'agit de mobiliser sur l'ensemble du territoire départemental le plus grand nombre d'acteurs locaux (citoyens, associations, établissements scolaires, collectivités, entreprises...), par des actions éducatives, à l'écocitoyenneté (respect du cadre de vie, lutte pour la réduction des déchets...) et des opérations de valorisation des milieux naturels.

Retour sur
EVEP 2018



155
opérations de sensibilisation
ou de ramassage

76
bennes installées

120
communes participantes

131
tonnes de déchets collectés



▲ Campagne de lutte contre les dépôts sauvages
Téléchargez le kit de communication sur essonne.fr/nodechets

QUELQUES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES :

Manifestations nationales et mondiales

22 au 26 mai
Fête de la Nature
22 mai

Journée internationale de la Diversité biologique

1 au 9 juin
Fête des Mares

30 mai au 5 juin
Semaine européenne du Développement durable

5 juin
Journée mondiale de l'Environnement



EVEP 2019

PLACE À LA MUTUALISATION !

Afin d'optimiser les collectes que vous organisez, le Département vous invite désormais à mutualiser vos opérations de nettoyage citoyen pour obtenir une benne et/ou un camion de collecte des déchets dangereux des ménages. Le Département se réserve la possibilité de regrouper des demandes de bennes ou de camions en cas de volumes insuffisants.

Dans cette nouvelle édition 2019 d'Essonne verte Essonne propre, 2 types d'opérations sont possibles lors de votre inscription à l'appel à projets.

MATÉRIEL FOURNI PAR LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

TYPE D'OPÉRATION	Volume estimé de déchets non dangereux	Gants	Sacs poubelle	Diplômes « jeune éco-citoyen »	Benne(s) et/ou camion de collecte
PETITE ET MOYENNE ENVERGURE	jusqu'à 50 m ³	OUI	OUI	OUI	Matériel attribué en priorité aux opérations mutualisées (2 communes min.) selon le volume de déchets
GRANDE ENVERGURE*	plus de 50 m ³	OUI	OUI	OUI	OUI

*Le Département sélectionnera 5 opérations maximum de grande envergure pour la saison EVEP 2019 pour le territoire essonnien.

ASTUCE !



Rapprochez-vous de vos syndicats et intercommunalités afin de bénéficier de moyens de collecte et de traitement complémentaires.

LA SÉCURITÉ, C'EST IMPORTANT !

- ▶ Vérifiez les conditions de votre contrat d'assurance
- ▶ Informez les participants en début d'animation : secteurs dangereux, modalités d'intervention, etc.
- ▶ Rappelez que l'usage des gants est OBLIGATOIRE pour les nettoyages
- ▶ Évitez les secteurs dangereux tels que les talus ou les berges abrupts
- ▶ Veillez à ce que les enfants soient sous la surveillance d'un adulte
- ▶ Prévoyez une trousse de premiers secours et du matériel d'hygiène : gel hydro-alcoolique, etc.
- ▶ Si les participants sont nombreux, demandez l'appui de secouristes
- ▶ En cas de problème, appelez les urgences : 112 ou 15

SOYEZ PRÉVOYANTS

Pensez à désigner un (ou des) responsable(s) chargé(s) du suivi des déchets déposés dans les bennes, afin d'en garantir un tri correct. Ce(s) responsable(s) devra(ont) rester à proximité de la benne tout au long de l'opération de nettoyage pour :

- ▶ rappeler les consignes de sécurité ;
- ▶ veiller à ce que les déchets non autorisés ne soient pas déposés dans la benne. Une fiche détaillée expliquant les filières d'élimination vous sera remise avec le matériel (gants et sacs poubelle).

Le déroulement des manifestations et la participation des Essonnien(ne)s à toutes les activités s'effectuent sous la responsabilité des collectivités territoriales, associations, établissements scolaires organisateurs. Le Conseil départemental ne pourra être tenu pour responsable des blessures ou accidents éventuels résultants de ces opérations locales.

Le Département vous accompagne dans vos démarches éco-citoyennes :

Pour toute question, contactez-nous : 01 60 91 97 34 // espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr

MERCI ET ENCORE BRAVO POUR VOTRE ENGAGEMENT !



EVEP 2019

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR NOTRE CADRE DE VIE

Avec l'aide de ses partenaires, le Conseil départemental poursuit la réhabilitation progressive du territoire essonnien et la réappropriation des espaces naturels par la population locale.

Suivez les étapes pas à pas pour organiser votre événement parmi les 4 grandes familles d'opérations suivantes :

- Nettoyage ● Randonnée écocitoyenne, sport et loisir
- Atelier/conférence sur le thème des déchets ● Animation sur le thème de la nature

1 COMMENT PARTICIPER ?

- ▶ Visiter le site à réhabiliter ou à valoriser, examiner les problèmes éventuels de sécurité, baliser ou cartographier les secteurs concernés.
- ▶ Chercher des partenaires locaux, identifier les besoins en matériel.
- ▶ Informer systématiquement la commune de l'organisation de l'opération et préciser la localisation d'une éventuelle benne.
- ▶ Pendant l'opération, désigner un nombre adapté d'encadrants chargés d'assurer le bon déroulement de la manifestation, la sécurité des participants et la vérification du tri des déchets.
- ▶ Se concerter avec les communes riveraines pour mutualiser la demande de benne.

3 RETRAIT DU MATÉRIEL

Une fois l'inscription effectuée et le mail de confirmation reçu, le matériel demandé (Gants, sacs, affiches et diplômes) doit être retiré :

**du lundi 11 au vendredi 15 mars 2019
de 10 h à 12 h**

**puis samedi 16 et mercredi 20 mars 2019
de 14 h à 16 h**

**à l'adresse suivante :
Domaine départemental de Montauger
Côte de Lisses
RD 153
91090 Lisses**



Afin de nous aider dans l'amélioration de la lutte pour la réduction des déchets, n'oubliez pas de compléter le formulaire d'évaluation pour chacune de vos actions EVEP.

2 INSCRIPTION EN LIGNE, QUELLE QUE SOIT VOTRE OPÉRATION

La fiche projet est disponible sur le site du Conseil départemental de l'Essonne.

Rendez-vous sur
essonne.fr/evcp2019

Date limite d'inscription

**vendredi
11 janvier 2019**



4 COMMENT FAIRE CONNAÎTRE SON PROJET ?

- ▶ Le Conseil départemental assure la communication globale de l'opération à travers la presse locale et l'affichage à l'échelle départementale.
- ▶ Les affiches et affichettes personnalisables sont fournies aux organisateurs, ainsi qu'en téléchargement.
- ▶ Un programme général reprenant l'ensemble des manifestations sera largement diffusé dans le département. Une carte interactive recensant toutes les opérations en Essonne, sera mise à jour régulièrement.
- ▶ En complément, une communication relayée au plan local et mise en œuvre par les organisateurs est impérative pour une réelle adhésion des Essonnais à chaque projet.

